

La Suisse
candidate au
Conseil des droits
de l'homme
2016–2018





« Sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres. »

Extrait du préambule de la Constitution de la Confédération suisse

La Suisse et sa vision du Conseil des droits de l'homme

Les droits de l'homme ont forgé l'identité de la Suisse, un petit pays démocratique où des citoyens libres et égaux jouissent de toutes les libertés fondamentales et participent activement à la vie politique. La coexistence pacifique et le respect mutuel entre personnes de religion, de langue et de culture différentes ainsi qu'une tradition humanitaire profondément enracinée, de bons offices appréciés dans le monde entier, la primauté du droit, de la stabilité et de la solidarité mais aussi la crédibilité et la fiabilité sont autant de valeurs fondamentales auxquelles notre pays est particulièrement attaché.

Ce sont ces valeurs qui ont conduit la Suisse à jouer un rôle de premier plan dans la création du Conseil des droits de l'homme. Avec d'autres pays partageant nos convictions et notre motivation, nous avons pu améliorer le fonctionnement du système des droits de l'homme. Depuis la fondation de cette institution, nous avons eu à cœur de préserver sa solidité et son efficacité, non seulement pour pouvoir réagir rapidement aux violations des droits de l'homme où qu'elles soient commises, mais aussi pour être en mesure de faire face à des situations préoccupantes avant

qu'elles n'atteignent un stade critique. Notre engagement mondial est très largement reconnu et il a contribué à hisser Genève au rang de « capitale mondiale des droits de l'homme ». Aujourd'hui, nous nous réjouissons de constater que le Conseil des droits de l'homme est un organe dynamique et réactif, sensible aux appels lancés par nos sociétés.

Les réussites du Conseil le confrontent aussi à des difficultés. Depuis sa création, sa charge de travail n'a cessé de croître. D'une part, il faut redoubler d'efforts pour éviter qu'il ne se disperse et que ses tâches ne se multiplient à l'infini. D'autre part, il est nécessaire d'adapter les ressources allouées au système de défense des droits de l'homme des Nations Unies pour répondre à la demande croissante des Etats membres. A l'avenir, nous aurons besoin d'un Conseil et d'un système des droits de l'homme toujours aussi aptes à relever les défis les plus pressants. Au cours des dernières décennies, un consensus s'est établi quant au fait qu'il ne peut y avoir de développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement, le respect des droits de l'homme constituant toujours un préalable essen-



tiel. Bien que représentant l'un des trois piliers des Nations Unies, les droits de l'homme n'occupent pas encore la place centrale qu'ils méritent au sein de cette institution, et c'est là un sujet de préoccupation pour la Suisse.

L'esprit de collaboration qu'ont su développer les membres et observateurs du Conseil au lendemain du Printemps arabe doit être préservé et cultivé. Le Conseil est le principal organe des Nations Unies véritablement chargé de défendre les droits de l'homme.



© Béatrice Devènes

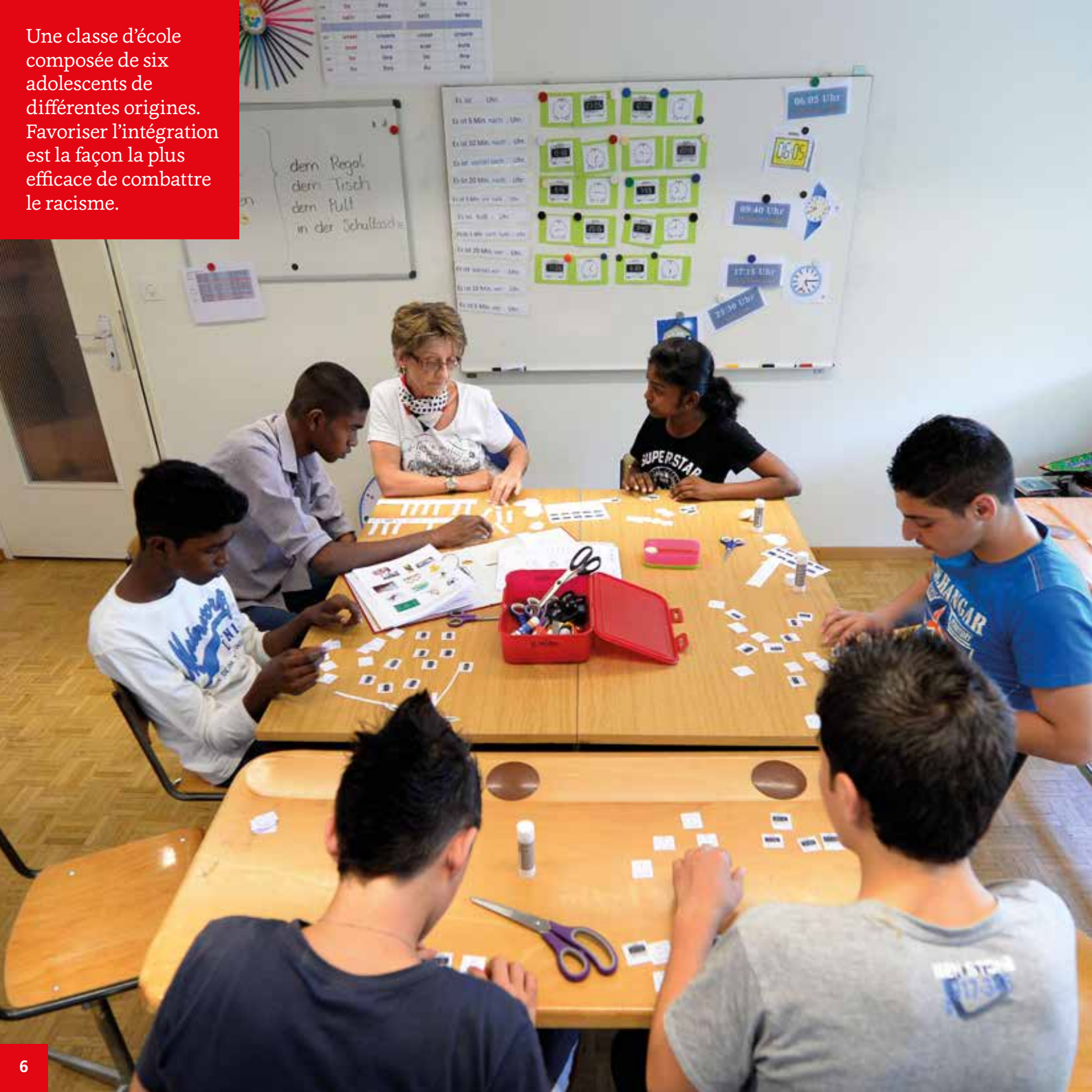
Bien plus qu'une aspiration, la promotion et la protection des droits de l'homme de tous les êtres humains de la planète constituent une obligation. Promouvoir le respect universel de ces droits est une priorité constante de la politique étrangère de la Suisse. En tant qu'Etat hôte du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Conseil des droits de l'homme et de nombreuses organisations non gouvernementales, la Suisse a un intérêt tout particulier à ce que le principal organe de défense des droits de l'homme des Nations Unies soit fort, efficace et juste. C'est pour œuvrer à la réalisation de ces objectifs que la Suisse présente sa candidature à un troisième mandat au sein du Conseil des droits de l'homme pour la période 2016–2018.

Je vous remercie de votre soutien.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D Burkhalter', written in a cursive style.

Didier Burkhalter
Chef du Département fédéral des
affaires étrangères de la Confédération
suisse

Une classe d'école composée de six adolescents de différentes origines. Favoriser l'intégration est la façon la plus efficace de combattre le racisme.



Les contributions volontaires et engagements de la Suisse

Pour promouvoir les droits de l'homme au **niveau national**, le gouvernement suisse s'engage à poursuivre les efforts qu'il a entrepris pour s'acquitter de ses obligations en la matière, et notamment à :

- » renforcer la coordination entre toutes les parties prenantes, aux différents niveaux de l'Etat, en développant un mécanisme de coordination nationale ;
- » poursuivre ses efforts pour lutter contre le racisme en favorisant l'intégration de tous les groupes de population résidant en Suisse ;
- » ...
- » mettre en œuvre de bonne foi les recommandations approuvées dans le cadre de l'EPU et lancer un processus transparent et inclusif pour élaborer son troisième rapport EPU ;
- » envisager la création d'une institution nationale de droits de l'homme, conformément aux principes de Paris ;
- » promouvoir le respect des droits de l'homme par les entreprises basées en Suisse ;
- » intensifier ses efforts de sensibilisation au problème du trafic d'êtres humains ;

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la version intégrale des « Contributions volontaires et engagements de la Suisse » : www.eda.admin.ch/swiss_pledges_hrc

La traite des êtres humains est une forme moderne d'esclavage consistant à recruter, à procurer ou à mettre à disposition des personnes à des fins d'exploitation sexuelle (prostitution), de travail forcé ou de prélèvement d'organes.

© Karen Robinson / Panos



Pour promouvoir les droits de l'homme au **niveau international**, le gouvernement suisse s'engage à soutenir les Etats de s'acquitter de leurs obligations en la matière, et notamment à :

- » poursuivre son engagement en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort ;
- » renforcer les efforts visant à obliger les responsables de violations graves des droits de l'homme à rendre des comptes ;
- » contribuer à promouvoir et protéger les droits de l'homme et à renforcer l'état de droit, la démocratie et la bonne gouvernance dans les pays partenaires ;
- » poursuivre son engagement en faveur des droits de la femme, afin d'autonomiser les femmes et les filles, tant sur le plan économique que politique, et d'instaurer l'égalité entre les sexes ;
- » continuer de s'engager pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des manifestations pacifiques ;
- » ...

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la version intégrale des « Contributions volontaires et engagements de la Suisse » : www.eda.admin.ch/swiss_pledges_hrc

Pour favoriser le renforcement du **Conseil des droits de l'homme**, le gouvernement suisse s'engage à contribuer à ce que cette institution puisse remplir son mandat dans les meilleures conditions possibles, et notamment à :

- » continuer de participer activement aux travaux du Conseil dans un esprit de coopération et d'authentique dialogue avec les partenaires de toutes les régions ;
- » faire le point sur les progrès enregistrés par le Conseil des droits de l'homme et en identifiant les défis qui l'attendent ;
- » améliorer la participation des organisations non gouvernementales et des institutions nationales des droits de l'homme aux travaux du Conseil ;
- » renforcer ses efforts visant à établir l'universalité de représentation en offrant son soutien aux Etats qui ne disposent pas encore d'une représentation permanente à Genève ;
- » ...

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la version intégrale des « Contributions volontaires et engagements de la Suisse » : www.eda.admin.ch/swiss_pledges_hrc



© William Daniels / Panos



Outre les souffrances humaines et les destructions qu'ils engendrent, les conflits violents s'accompagnent toujours d'abus et de violations des droits de l'homme. La Suisse appelle systématiquement à la détermination des responsabilités dans les cas d'abus et de violations graves des droits de l'homme ainsi que d'infractions au droit international humanitaire.

Pour réaffirmer son soutien au **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme** ainsi qu'aux autres fonds, programmes et agences onusiens pertinents, le gouvernement suisse s'engage à poursuivre sa collaboration et son dialogue étroits avec ces institutions, en ayant plus particulièrement à cœur de :

- » intensifier ses efforts en vue de consolider la base financière du HCDH ;
 - » soutenir les efforts consentis par le HCDH pour renforcer la capacité des Etats parties à se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme ;
 - » promouvoir l'intégration des droits de l'homme dans le processus de l'après-2015 ;
 - » ...
- » continuer de soutenir le système des organes de traités en droits de l'homme ;

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la version intégrale des « Contributions volontaires et engagements de la Suisse » :
www.eda.admin.ch/swiss_pledges_hrc

Des femmes, des enfants et des personnes âgées fuyant les conflits. La protection des groupes vulnérables est une des pierres angulaires de la politique étrangère de la Suisse en matière de droits de l'homme.

La politique étrangère de la Suisse en matière de droits de l'homme soutien ...

© Tom Pileton / Panos



Dialogue Manifestation pacifique
Normes de détention Nourriture Liberté de réunion et d'association
Paix sociale et développement économique Eau et assainissement
Lutte contre l'impunité Droits des femmes Commissions d'enquête
Liberté d'expression Obligation de rendre compte
Humanitarisme Universalité Transparence Protection des minorités
Défenseurs des droits de l'homme Conciliation Coopération
Abolition de la peine de mort Engagement pour la santé
Vérité, justice, réparations et garanties de non-répétition
Prévention de la torture Participation de la société civile
Responsabilisation des entreprises
Soutien au HCDH Droits des enfants
Réformes institutionnelles Engagement pour l'examen périodique universel
Crédibilité Lutte contre la traite des êtres humains
Appui aux procédures spéciales



La Suisse est fière
d'accueillir le Conseil
des droits de l'homme
à Genève, capitale
mondiale des droits
de l'homme.



Les réalisations à l'actif de la Suisse

La création du Conseil des droits de l'homme, en 2006, a pris appui sur une proposition de la Suisse soumise au Secrétariat général de l'ONU en septembre 2004. La Suisse est fière d'accueillir le Conseil des droits de l'homme à Genève, où l'engagement humanitaire s'inscrit dans une longue tradition. C'est là que siègent le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et de nombreuses organisations non gouvernementales. La Suisse a activement participé aux processus de mise en place et d'examen du Conseil des droits de l'homme, et elle a joué un rôle moteur dans l'établissement du Bureau du président du Conseil des droits de l'homme.

En collaboration avec divers groupes d'Etats partageant la même vision, la Suisse a lancé et soutenu plusieurs initiatives transrégionales dans divers domaines, parmi lesquels : la justice transitionnelle, l'obligation de rendre des comptes, la promotion et la défense des droits de l'homme dans le cadre de manifestations pacifiques, les droits de l'homme et l'environnement, la protection de la vie privée à l'ère du numérique, l'éducation et la formation relatives aux droits de l'homme, la sécurité des journalistes, la protection de l'enfance et la lutte contre les mariages précoces et forcés. Ces initiatives ont porté leurs fruits, avec notamment la mise en place de nouvelles procédures spéciales



Place fédérale et Palais du Parlement à Berne, capitale de la Suisse.

(rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition et expert indépendant chargé d'examiner la question des obligations en rapport avec le droit des personnes à vivre dans un environnement sûr, propre, sain et durable), l'adoption de nouveaux instruments relatifs aux droits de l'homme (Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'homme dans le domaine de l'éducation et de la formation) ou encore la création du Groupe des amis de la Cour pénale internationale à Genève.

La Suisse a accepté de faire partie des premiers pays soumis à l'Examen péri-

dique universel, s'est employée à mettre en œuvre les recommandations qui en ont découlé et a accepté d'améliorer encore la situation des droits de l'homme à l'échelle nationale. Depuis la toute première session de l'Examen périodique universel, la Suisse a été très active et a formulé des recommandations destinées à plus de 100 gouvernements. Au cours de ses deux derniers mandats de membre (2006–2009 et 2010–2013), elle n'a ménagé aucun effort pour faciliter le rapprochement de nombreux acteurs et a travaillé en étroite collaboration avec d'autres Etats et partenaires de la société civile pour faire en sorte que le Conseil des droits de l'homme devienne une institution solide et efficace, dotée des moyens appropriés pour combattre les violations des droits de l'homme partout dans le monde.

© FDFA, Presence Switzerland

Manifestation pacifique à Berne. Avec sa société plurielle, la Suisse ne peut prospérer qu'en misant sur le dialogue, le partage du pouvoir et le compromis.



La Suisse est une candidate d'autant plus légitime que ...

... les droits de l'homme sont au cœur de sa politique étrangère.

La promotion du respect des droits de l'homme, la lutte contre la précarité et la pauvreté dans le monde, la promotion de la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles sont les cinq grands objectifs de la politique étrangère de la Suisse. Petit Etat, elle doit sa prospérité au maintien de l'ordre international, ancré dans la stabilité et le respect du droit international. Ayant tiré les leçons de sa propre histoire, la Suisse sait que le respect des principes de l'état de droit et la création d'institutions fortes sont les fondements d'une paix durable. C'est pourquoi elle milite ardemment en faveur d'un système juridique international rigoureux et durable, avec un dispositif particulièrement solide en matière de protection des droits de l'homme.

Une femme quittant l'isoloir lors d'une votation fédérale. Tous les quatre ans, les citoyens suisses élisent un nouveau parlement bicaméral.

... la Suisse incarne la volonté de coopération, de tolérance, de respect mutuel, de dialogue, de partage du pouvoir et de compromis.

Ces principes et valeurs sont la clé de la réussite de la Suisse, un pays qui s'est construit à partir du regroupement de nombreuses petites entités. Son histoire lui a légué une société où prévaut la pluralité culturelle, linguistique et confessionnelle. Par le passé, la Suisse n'a pas été épargnée par les conflits violents mais sa population a appris à gérer les différends en faisant preuve de tolérance et de respect mutuel.

Société aux multiples facettes, la Suisse ne peut prospérer qu'en misant sur la stabilité du système politique, fondée sur le dialogue, le partage du pouvoir et le compromis. Cette tradition du consensus fait de la Suisse un partenaire fiable et déterminé à contribuer à tous les efforts internationaux nécessaires pour promouvoir les droits de l'homme sur un mode coopératif et global.

© KEYSTONE/Salvatore Di Nolfi





Un travailleur humanitaire suisse apportant de l'aide à la population haïtienne touchée par le séisme dévastateur de 2010.

... la Suisse a une longue tradition humanitaire.

Pendant des siècles, des personnes persécutées pour des raisons religieuses ou politiques ont cherché et trouvé refuge en Suisse. Au milieu du XIXe siècle, indigné par la cruauté de la guerre, le citoyen suisse Henri Dunant s'est fait l'apôtre d'une meilleure protection et prise en charge médicale des soldats blessés, jusque-là condamnés à une mort misérable sur le champ de bataille. Depuis, Genève est devenue la capitale mondiale de l'engagement humanitaire et du droit international humanitaire ainsi que le siège du Comité international de la Croix-Rouge. En outre, il y a longtemps que la Suisse a renoncé à l'usage de la violence et reconnu la nécessité de mettre en place une coopération mul-

tilatérale. Ce n'est pas un hasard si elle a accueilli sur son sol la Société des Nations, première organisation internationale chargée de veiller à la paix dans le monde après les atrocités de la Première Guerre mondiale. C'est en Suisse que se trouvent aujourd'hui le siège européen de l'ONU ainsi que de nombreuses institutions internationales et organisations non gouvernementales de dimension locale, régionale ou internationale. Forte de son expérience en matière de médiation et de négociation, la Suisse est prisée pour l'organisation de réunions et de conférences de haut niveau, qui contribuent à assurer ou à rétablir la paix, la stabilité et le respect des droits de l'homme dans le monde entier.



Impressum

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction politique DP

3003 Berne

www.dfae.admin.ch

Mise en page :

Communication visuelle DFAE, Berne

Contact spécialisé :

Division Nations Unies et organisations internationales

Tél.: +41 (0)58 465 07 90

E-Mail: pd-aio@eda.admin.ch

Berne, 2015

